

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Liquidation de Postebank : la c

FAUTE d'un recouvrement substantiel des créances, il est difficile au liquidateur de Postebank de désintéresser les déposants de l'établissement bancaire tombé en faillite.

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

DOSSIER capital s'il en est, le remboursement par Postebank (aujourd'hui en liquidation) de ses épargnants occupe les esprits. Depuis la faillite déclarée de cette entité en mars 2017 et la désignation en septembre de la même année d'un liquidateur, dire que les déposants commencent à voir le bout du tunnel n'est qu'un triste mirage qui renforce leur désappointement. Surtout (le savent-ils ?) qu'il ne reste plus que quatre mois pour voir le processus de liquidation engagé depuis trois ans prendre fin.

Nommé en septembre 2017, le liquidateur avait pour mission de "trouver une solution pour rembourser autant que faire se peut les épargnants". Mais cela est loin d'être une sinécure. Trop de chausse-trappes jalonnent l'environnement de Postebank au point où c'est devenu un écheveau difficile à démêler. Comment parvenir à désintéresser aujourd'hui tous les déposants de cet établissement qui, au terme de l'opération d'enrôlement lancée, se chiffraient à... 46 000 personnes ? "Un nombre non exhaustif, d'autant que certains continuent d'arriver de l'intérieur du pays, n'ayant pas eu l'information à temps", explique le liquidateur, Dieudonné Nkassa-Emane.

Du travail titanesque réalisé jusque-là se dégagent cependant des repères techniques desquels ont été définis non seulement l'ampleur abyssale de la tâche mais également des schémas stratégiques. Sur l'ampleur de l'opération, et en termes financiers, les montants vertigineux se superposent. À la mi-mai 2018, les créances de Postebank s'élevaient à 26 milliards de francs qu'il faut absolument recouvrer pour effectuer les remboursements aux épargnants. Et c'est à ce niveau que se pointe un premier écueil car, au nombre des débiteurs en question, le plus important est bel et bien la Poste SA elle-même qui doit à Postebank la somme astrono-

mique de... 11 milliards de francs. Et c'est alors que surgissent et des questions et des inquiétudes. La Poste SA peut-elle logiquement accéder à la requête de remboursement de ses créances, quand elle peine à payer ses propres agents ? L'anxiété du liquidateur est grande de devoir constater que comme la Poste, la plupart de ces débiteurs ne sont pas en mesure d'honorer leurs engagements. Les PME/PMI qui ont bénéficié des crédits auprès de l'établissement financier n'existent plus, quand d'autres ont tout simplement changé de dénomination. "Nous avons mené des enquêtes qui se poursuivent encore pour essayer de savoir qui doit quoi à Postebank. Il y a des débiteurs délinquants dont on ne retrouve même pas la trace, ainsi que des créances douteuses, des débiteurs divers..., des actions judiciaires ont été engagées avec des injonctions de payer", se plaint le liquidateur.

Ainsi, devant autant de difficultés de recouvrement, le remboursement aux épargnants devient aussi chimérique. Pour se constituer une cagnotte de départ, la Liquidation a dû évaluer le patrimoine de Postebank qu'elle s'était trouvée dans l'obligation de vendre. Ces biens comprennent les biens roulants, mobiliers et immobiliers, etc. Mais le fruit de ces ventes ne représente rien pour un début de remboursement satisfaisant. Comme il a aussi fallu dégraisser le personnel qui de plus de 300 agents est maintenant à une quinzaine de personnes. "L'entité étant en liquidation, l'on ne pouvait plus garder tout ce personnel." Devant la quadrature du cercle que représente l'absence de recouvrement des créances et l'obligation de remboursement, le liquidateur s'est lancé dans une prospection à double voie. La première concerne la Commission bancaire d'Afrique centrale aux fins de négocier un financement à même de soulager les épargnants. La deuxième option repose sur l'action de l'État, propriétaire de Postebank, qui, seul, peut apporter une solution définitive à ce dossier épineux (lire ci contre).



Postebank : un établissement en faillite qui peine à désintéresser ses épargnants.



quadrature du cercle



Photo : Antoine Essone Ndong

Deux voies en prospection : Fogadac et l'État



ENA
Libreville/Gabon

DANS la recherche des financements pour désintéresser tous les déposants de Postebank, le liquidateur s'est tourné vers deux possibilités. La première qu'il a mise en œuvre était de saisir la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) afin qu'elle s'implique dans la résolution de la situation de Postebank au Gabon.

De la réponse de celle-ci, il apparaît que c'est le Fonds de garantie d'Afrique centrale (Fogadac), un organisme de la Cobac, qui peut intervenir, mais celui-ci a requis un audit de l'établissement. D'où la Liquidation a commis à cet effet le cabinet Price Waterhouse

pour un point global de la situation.

Sauf qu'en termes de désintéressement, l'intervention du Fogadac ne concerne que les particuliers (plafonné à 5 millions) et non les institutions et entreprises. Ce qui paraît insuffisant par rapport à l'envergure des attentes. Encore que la voie du Fogadac peut prendre du temps, vu que les résultats de l'audit commis doivent également être certifiés. L'autre option (et c'est la plus déterminante), c'est l'implication de l'État gabonais, propriétaire de La Poste SA, le seul à pouvoir vraiment sortir cette opération de liquidation de l'ornière et permettre à tous les épargnants d'entrer dans leurs fonds. C'est vers lui que sont désormais tournés les regards du liquidateur.



Photo : Antoine Essone Ndong/L'Union

Cherchez le coupable...

ENA
Libreville/Gabon

C'EST à croire que la seule issue possible était, pour Postebank, la liquidation. Tellement les errements de son fonctionnement rendaient cette solution inéluctable. Lorsque l'on se prend à égrener les goulots d'étranglement qui ont conduit cet établissement à la faillite, on ne peut manquer de se demander qu'elle était la part de "l'orthodoxie de gestion et de gouvernance" dans tout cela. La litanie des égarements est longue comme le bras : effec-

tifs pléthoriques, créances fictives ou douteuses, débiteurs délinquants, crédits aux PME/PMI peu fiables, "créances diverses"... Postebank n'était rien d'autre qu'une banque, et un établissement financier de cette envergure ne peut ne pas s'entourer d'un maximum de précautions afin de garantir le succès de sa mission. Et si la Cobac en était allée jusqu'à accéder à la volonté de création d'une banque de l'administration postale, c'est parce qu'elle savait grand le potentiel qu'elle recelait et les ressources immenses que la future structure était capable

d'attirer.

Curieusement, ces projections ont fondu comme neige au soleil en l'espace de 3 ans d'activités. En effet, démarant ses activités le 1er janvier 2013 avec un capital de 10 milliards de francs, l'établissement, en 2015, a connu une dégradation accélérée de sa situation financière qui a culminé avec des pertes cumulées de plus de 30 milliards de francs. Que s'est-il passé en si peu de temps ?